

Séance ordinaire du 12 décembre 2023
Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal
de la commune de PORTE-DE-SAVOIE

Délibération n°12122023D14

Objet : Finances – Tarifs pour la mise à disposition de matériel et de personnel communal

Date de la convocation et de l’affichage : 6 décembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers présents : 22

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de conseillers n’ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 28

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Le 12 décembre 2023, le conseil municipal de la commune de PORTE-DE-SAVOIE, légalement convoqué, s’est réuni en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, Franck VILLAND.

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
Franck VILLAND	X			
Jean-Jacques BAZIN	X			
Caroline LEVANNIER	X			
Jacques VELTRI	X			
Martine BANNAY-CODET	X			
Serge GUILLEMAT	X			
Evelyne FOURNIER	X			
Patrick CHAPUIS	X			
Daniel GALLET	X			
Gilbert LOYET	X			
Annie BERARD	X			
Christine CARREL	X			
Jean-Marie GUILLOT	X			
Chantal GIRAUD	X			
Roger BILLARD		X		Jacques VELTRI
Régine DUCRET		X		Chantal GIRAUD
André VIBOUD	X			
Lionel CORDEL	X			
Fabien CHAMPONNOIS	X			
Séverine DEBERNARDI		X		Christine CARREL
Sarah HENICKE		X		Annie BERARD

Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20231212-12122023D14-DE
Date de réception préfecture : 20/12/2023

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
Jean-Luc PLAGNOL		X		Francine BORDON
Daniel LABORET	X			
Francine BORDON	X			
Ghislain GARLATTI	X			
Elodie DA SILVA	X			
Mylène AVILA	X			
Aly DIARRA			X	
Yves GOAËR		X		Ghislain GARLATTI

Secrétaire de séance : Daniel GALLET

Rapporteur : Caroline LEVANNIER, Adjointe au Maire en charge des Finances, de l'Enfance et de la Jeunesse

Il est rappelé aux membres du conseil la délibération n°19122022D04_4 du 19 décembre 2022 portant révision des tarifs pour la mise à disposition des matériels et des agents communaux susceptibles d'être facturés à des tiers, et notamment à la communauté de communes.

Afin de pouvoir mettre en œuvre les dispositions de la convention portant sur l'accueil de loisirs extrascolaire avec la communauté de communes Cœur de Savoie, il est nécessaire de rajouter un tarif horaire correspondant au coût d'un agent de restauration et d'entretien. Cette délibération est en effet visée par la convention et a vocation à être révisée annuellement en fonction de l'évolution des coûts.

Il est par ailleurs rappelé que cette délibération sert également de référence pour la valorisation des travaux en régie effectués par la commune.

Les tarifs horaires ci-dessous sont ainsi proposés:

➤ Personnel communal :

DGS ou attaché territorial	49,00 €
Agent administratif	28,00 €
Agent du pôle « Espaces publics » (espaces verts et voirie)	30,00 €
Agent du pôle « Patrimoine, Energie, Bâtiments »	35,00 €
Agent de restauration et d'entretien	23,00 €

➤ Matériel communal :

Camion 12 tonnes	36,00 €
Camion 3,5 tonnes	17,00 €
Fourgon	15,00 €
Fourgonnette deux places	8,00 €
Mini-pelle	25,00 €
Tondeuse autoportée	11,00 €
Tondeuse tractée	8,00 €
Débroussailleuse	6,00 €
Souffleur	6,00 €

Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20231212-12122023D14-DE
Date de réception préfecture : 20/12/2023

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les tarifs ci-dessus pour la mise à disposition de personnel communal et de matériel ;
- **PRECISE** que ces tarifs seront appliqués à partir du 1^{er} janvier 2024.

Fait et délibéré à PORTE-DE-SAVOIE le 12 décembre 2023

Mis en ligne sur le site internet de la commune à compter du

Le Maire certifie sous la responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été transmis au représentant de l'Etat le

Le Maire,
Franck VILLAND



Le secrétaire de séance,
Daniel GALLET

A blue ink signature of Daniel Gallet, written in a cursive style.

Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20231212-12122023D14-DE
Date de réception préfecture : 20/12/2023

Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20231212-12122023D14-DE
Date de réception préfecture : 20/12/2023